# ssociation de Défense de l'Ecole Catholique

#### Chers amis et bienfaiteurs,

ous fêtons le 21 janvier sainte Agnès qui, au milieu des turpitudes les plus monstrueuses, sut garder sans tâche sa pureté et inviolée sa consécration à Notre Seigneur. Elle meurt martyre égorgée lors de la persécution de Dioclétien.

Elle n'est qu'une jeune enfant, de douze ans à peine, que la foi et la charité transportent sur les sommets de la sainteté par cette mort glorieuse.

« Si vous ne redevenez pas comme ces petits enfants, vous n'entrerez pas dans le Royaume de Dieu.

Sainte Agnès rayonne de l'esprit d'enfance : son âme donnée à Dieu ne veut aucune compromission avec le monde et préfère la mort plutôt que le péché. C'est l'esprit chrétien par excellence.

L'école catholique seule développe et enracine dans l'âme des enfants cet esprit d'enfance, de foi, de charité qui fait tout considérer à la lumière du Royaume de Dieu.

Votre générosité concourt au développement de ces écoles qui permettent à nombre d'enfants de devenir des catholiques fermes dans leur foi et dans leur amour de Notre-Seigneur.

A tous, merci.

Abbé L. Duverger

| Dans ce numéro :              |   |
|-------------------------------|---|
| Editorial                     | 1 |
| Le mot de l'Économe           | 2 |
| A l'école de<br>M. Sarkozy    | 4 |
| Nouvelles<br>de l'Association | 8 |

### Le mot de l'Économe

Abbé Jean-Luc Radier, vice-président de l'ADEC

ès les premières années où ils ont entrepris d'organiser et de diriger des écoles, les prêtres de la Fraternité Saint-Pie X ont dû faire face à deux nécessités.

D'une part, il fallait que les écoles assument toutes les charges, notamment le salaire des enseignants, sans aucune subvention de l'État afin de préserver la liberté de l'enseignement.

D'autre part, il fallait trouver des ressources pour permettre à toutes les familles de pouvoir payer les frais de scolarité qui découlent de cette première nécessité. A titre indicatif, le prix de la pension/scolarité d'un élève en classe secondaire en internat va de 4 300 euros jusqu'à 4 900 euros selon les établissements et les classes.

Ce prix permet à une école ayant une vingtaine d'élèves par classe d'équilibrer toutes les charges dites de fonctionnement (enseignants, nourriture, hébergement, charges courantes). Il ne permet pas de faire face aux investissements et aux travaux d'entretien importants. Mais du côté de la famille, ce tarif peut devenir beaucoup trop lourd, surtout lorsque deux, puis trois, puis d'autres enfants doivent aller à l'école.

Le rôle des bourses est donc primordial. Mais attribuer des aides ne peut se faire sans règles, sinon l'on tombe rapidement dans l'acception de personnes, dans l'injustice ... N'est-ce pas la première tâche que l'on voit accomplir dans la Sainte Écriture par les premiers écono-



mes de l'Église naissante, dont saint Etienne martyr (Act. VI)? C'est pour cela que l'*ADEC* a été fondée.

A la rentrée, une demande peut être adressée, par courrier accompagné d'un dossier, justifiant des revenus et des charges de la famille, ainsi que du total des enfants à charge. Selon ces chiffres, traités confidentiellement, un calcul est établi. Après un échange avec le directeur de l'école, le montant laissé à la charge des parents est déterminé et annoncé par courrier à la famille. Une bourse peut ainsi atteindre jusqu'à la moitié de la pension/scolarité, soit environ 2400 euros.



Pour cette année 2007-2008, ce sont au total 280 000 euros qui devront être dépensés pour aider la scolarité de 264 élèves sur les 813 que comptent dans leurs effectifs les écoles secondaires de la Fraternité.

L'ADEC pourrait-elle faire plus? Impossible pour le moment, car, comme cela vous a déjà été exposé, le montant total vient encore souvent dépasser le montant des dons reçus, et c'est alors l'école ellemême, qui doit recourir à ses propres bienfaiteurs et retarder d'autant certaines dépenses exceptionnelles qui seraient pourtant utiles, quelquefois nécessaires.

Je confie ce souci à votre générosité et à votre volonté, déjà si bien manifestée, de soutenir les œuvres de l'*ADEC*. ■

#### Pour nous aider, faites un don par :

- chèque bancaire : ADEC, B.P. 125 92154 SURESNES Cedex
- carte bancaire sur le site La Porte Latine : www.laportelatine.org

# A l'école de Monsieur Sarkozy

Abbé Loïc Duverger

Début septembre, alors que les charmantes petites têtes blondes retrouvaient le tableau noir, le cartable, la trousse et de nouvelles classes, monsieur le Président Sarkozy, nouvellement élu, s'adressait aux éducateurs dans une lettre pour « poser les principes de l'éducation du XXIème siècle qui ne peut pas se satisfaire des principes d'hier et pas d'avantage de ceux d'avant-hier ».

Le constat est sévère et semble clairvoyant. Le Président dénonce les travers et les lacunes de l'éducation : « On ne s'est plus assez appliqué à transmettre... l'autorité des maîtres s'est trouvée ébranlée. Celle des parents et des institutions aussi... l'échec scolaire a atteint des niveaux qui ne sont pas acceptables... ». Travers qui ont ruiné l'éducation à l'école et dans la famille, fruits de l'idéologie mortifère née de la Révolution. Leurs conséquences sont quotidiennement sous nos yeux dans les désordres invraisemblables que rapportent les

journaux.



Monsieur Sarkozy prodigue les conseils et les directives de bon sens qui n'auraient jamais dû être négligés : « Nous ne pouvons pas accepter de renoncer à les éduquer à la première difficulté rencontrée... Nous avons le devoir de leur apprendre à être exigeants vis-à-vis d'euxmêmes... Quels éducateurs serions-nous si nous n'apprenions pas à nos enfants à faire la différence entre ce qui est bien et ce qui est mal... on n'éduque pas un enfant en lui laissant croire qu'il n'a que des droits et aucun devoir... récompenser le mérite, sanctionner la faute, l'admiration de ce qui est bien, de ce qui est juste, de ce qui est beau, de ce qui est grand, de ce



qui est vrai... ». Il rappelle aux parents qu'ils sont les premiers éducateurs et aux éducateurs qu'ils doivent être exemplaires par le comportement, par la tenue, par la rigueur, par la capacité à faire prévaloir l'autorité du maître. Il souhaite que la priorité soit accordée à la qualité sur la quantité, que les enfants apprennent la politesse, qu'ils se lèvent quand le professeur entre en classe...

Le ton est ferme, décidé, volontaire. Il va agir, donner les moyens pour que les éducateurs soient mieux respectés, plus valorisés qu'ils soient fiers de leur métier : « L'instituteur était fier de son métier, fier de servir la République... Nous devons renouer avec cette fierté. » Et parce que le monde a besoin d'une nouvelle renaissance qui n'adviendra que grâce à l'éducation, « il s'agit d'être efficace non seulement pour atteindre un objectif économique, mais pour qu'une certaine idée de la civilisation continue de vivre dans les enfants ».

Mais quels sont les principes de l'éducation du XXI<sup>ème</sup> siècle qui donneront toute leur force aux directives salutaires que le Président exige avec fermeté ?

Ce sont ceux qui courent « depuis l'humanisme de la Renaissance jusqu'à l'école de Jules Ferry en passant par le projet des Lumières ». Voilà la base sur laquelle les éducateurs sont invités à refonder l'école. Le Président affirme alors en toute logique : « Je veux que l'école, par dessus tout, demeure laïque, parce que la laïcité est un principe de respect mutuel et par ce qu'elle ouvre un espace de dialogue et de paix entre les religions. » Il faut enseigner le fait religieux à l'école, par ce que « le spirituel, le sacré accompagne l'aventure humaine, et permet de s'ouvrir plus facilement aux autres. On dialogue

plus facilement avec les autres quand on les comprend ».

La grande « vertu » à développer chez l'enfant « héritier de la première civilisation planétaire » est « le respect, fondement de l'éducation ».

Tel le poumon du malade imaginaire, « éduquer au respect » est tout à la fois la racine, la cause, la panacée universelle qui fera de l'enfant un citoyen français puis européen et enfin le citoyen parfait, le « citoyen du monde. » Car « éduquer c'est éveiller la conscience individuelle et la hausser par paliers jusqu'à la conscience universelle ».

Le Président souhaite « une école du respect, une éducation du respect... que chacun apprenne à respecter le point de vue qui n'est pas le sien, la croyance qui lui est étrangère, dans le creuset de notre école républicaine qui brasse toutes les origines, toutes les classes sociales, toutes les croyances et qui s'impose de rester neutre face aux convictions en les respectant toutes ».

Pour inculquer chez l'enfant le respect, il faut l'amener à « s'interroger, à réfléchir, à prendre de la distance, à réagir, à douter ». Il faut « réduire la place que l'enseignement donne à la doctrine, à la théorie, à l'abstraction ». Laissons l'enfant observer, expérimenter, « découvrir par lui-même les vérités qui lui serviront toute la vie et se construire par lui même sa propre vision du monde ».

Voilà l'éducation du XXIème siècle que propose monsieur Sarkozy.

Malheureusement, ce n'est pas celle que l'Église catholique veut pour ses enfants.





« On n'a jamais, autant que de nos jours discuté, sur l'éducation ; les inventeurs de nouvelles pédagogies se multiplient. On imagine, on propose, on discute des méthodes et des moyens propres à créer une éducation nouvelle, d'efficacité infaillible, qui soit capable de disposer les nouvelles générations à la félicité terrestre si convoitée ».

« Au lieu de diriger leurs visées vers Dieu, premier principe et fin dernière de tout l'univers, ils se replient sur eux-mêmes, s'attachant exclusivement aux choses terrestres et éphémères. Leur agitation sera continuelle et sans fin tant qu'ils ne tourneront pas leurs regards et leurs activités vers l'unique but de la perfection qui est Dieu ».

« Sans une bonne instruction religieuse, toute culture des esprits sera malsaine, les jeunes gens, n'étant pas habitués à honorer Dieu, ne pourront supporter aucune règle d'honnêteté de vie et, accoutumés à ne jamais rien refuser à leurs convoitises, ils seront facilement amenés à bouleverser les États. »

« Il est donc de la suprême importance de ne pas errer en matière d'éducation. Puisque l'éducation consiste essentiellement dans la formation de l'homme, lui enseignant ce qu'il doit être et comment il doit se comporter dans cette vie terrestre pour atteindre la fin sublime en vue de laquelle il a été créé, il ne peut y avoir de véritable éducation qui ne soit pas entièrement dirigée vers cette fin dernière, c'est-àdire depuis que Dieu s'est révélé dans son Fils unique qui seul est la voie, la vérité et la vie, il ne peut y avoir d'éducation complète et parfaite en dehors de l'éducation chrétienne. » (Pie XI, Divini illius Magistri) ■

## Aidez-nous! Aidez-nous!

#### Nouvelles de l'association

'école Saint-Jean-Bosco à Marlieux, grâce à votre générosité, a pu panser une partie de ses plaies suite à l'effondrement d'un plafond. Le rez-de-chaussée a été entièrement refait, le premier est presque achevé et le second



générosités. C'est l'étage du logement des abbés et des frères ; en attendant, ils « campent » à travers la maison.

√'école Saint-Joseph-des-Carmes attend les autorisations nécessaires pour refaire la station d'épuration de l'école. Ce sont experts et spécialistes qui se succèdent depuis de longs mois pour trouver la meilleure solution. Une seule chose est certaine : le montant de la facture s'élèvera à plus de 150 000 €. ■

our diminuer les factures, les abbés et les frères de l'école Saint-Michel ont mis la main à la pâte en refaisant par euxmêmes les toilettes et les douches des dortoirs. Au final, un véritable travail de professionnels.

✓e Cours Saint-Thomas-d'Aquin (Le Mullerhof 67280 Urmatt) en Alsace, école dirigée par les Sœurs dominicaines du Saint-Nom-de-Jésus (Brignoles), se trouve dans la nécessité d'effectuer d'importants travaux de sécurité incendie, alors que viennent de s'achever la rénovation de la toiture et des travaux pour l'écoulement des eaux pluviales. Merci d'adresser vos dons à l'ADEC en mentionnant : « pour l'école du Müllerhof ».

## Aidez-nous ! Aidez-nous ! Aidez-nous !

Lettre gratuite de l'Association de **D**éfense de l'**E**cole **C**atholique, B.P. 125 — 92154 Suresnes Cedex